

En l'état actuel des connaissances et par prudence, nous vous apportons les précisions suivantes :

- Il est recommandé de reporter **les activités cliniques et biologiques d'AMP** pour les prises en charge NON DEBUTEES quelle que soit la technique (FIV, TEC, IA, don d'ovocytes, préservation de fertilité non urgente).
- Pour les patientes en cours de traitement de stimulation, non atteintes par Covid-19, il est envisageable de poursuivre celui-ci afin de congeler les ovocytes ou les embryons et reporter le transfert embryonnaire après l'épidémie
- Cependant, pour les femmes symptomatiques, il est recommandé autant que possible d'arrêter le traitement.
- Pour les activités de don :
  - o Il est recommandé de reporter le don d'ovocytes pour éviter une stimulation en période épidémique
  - o Il est envisageable que le recueil des spermatozoïdes en vue d'un don soit reporté après l'épidémie. Cette activité est à apprécier selon les capacités organisationnelles des établissements.
- Préservation de la fertilité :
  - o Il est recommandé de ne procéder qu'aux prises en charge urgentes (oncologiques)

**Ces recommandations sont destinées à toutes les patientes concernées**, infectées ou non par le coronavirus, dans le but de réduire le nombre de femmes exposées au Covid-19 en cours de stimulation et en début de grossesse.

Vous recevrez par ailleurs les instructions émanant de vos Directeurs d'établissement en termes de priorisation des activités.

Direction PEGh et Pôle Sécurité-Qualité

Agence de la biomédecine

14 mars 2020